

Bref aperçu

Date d'offre initiale du fonds : Octobre 2006
Gestionnaire : Société de gestion d'investissement I.G. ltée.
Valeur totale du fonds (000's) : 9 322 \$
Rotation du portefeuille : s. o.

Tous les renseignements en date du 31 décembre 2016

Fonds distinct Portefeuille de revenu équilibré Allegro IG/GWL (Auparavant Fonds distinct Portefeuille prudent modéré Allegro IG/GWL)

La Great-West, compagnie d'assurance vie
Fonds distincts du Groupe Investors

| Garanties de la police | Ratio des frais de gestion (RFG %) | Valeur liquidative par unité (\$) | Unités en circulation |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Garantie applicable à l'échéance de 75 % et garantie applicable à la prestation de décès de 75 % et garantie applicable à l'échéance de 100 % et garantie applicable à la prestation de décès maximum de 100 % | 2,87 | 13,46 | 692 738 |

À compter du 23 novembre 2009, les avantages garantis améliorés ne seront plus offerts et ne pourront plus être demandés. Les politiques avec existant ont amélioré les avantages de garantie continuent jusqu'à ce que ces avantages sont annulés par le propriétaire de politique ou la fin sous les termes de votre contrat.

Placement minimal au départ : 5 000 \$; placement supplémentaire : 50 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds de placement garanti, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, et il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à l'heure actuelle à consacrer 45-65 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 35-55 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

en % de l'actif

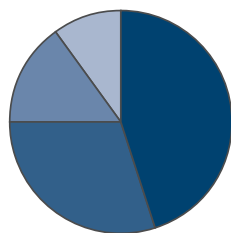
| | |
|------------------------------------------------------------|--------|
| 1. Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors | 20.0 % |
| 2. Fonds de croissance É.-U. IG AGF | 14.0 % |
| 3. Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors | 10.0 % |
| 4. Fonds de croissance d'actions canadiennes | 10.0 % |
| 5. Fonds de biens immobiliers Investors | 10.0 % |
| 6. Fonds d'actions européennes Investors | 6.0 % |
| 7. Fonds d'actions mondiales IG AGF | 5.0 % |
| 8. Fonds d'actions canadiennes IG FI | 5.0 % |
| 9. Fonds d'obligations canadiennes Investors | 5.0 % |
| 10. Fonds de revenu IG Mackenzie | 5.0 % |

Total des placements : 1

Les dix principaux placements représentent 90 % du Fonds.

Répartition des placements

en % de l'actif



| | |
|--------------------------------------|------|
| Fonds de revenu | 45 % |
| Fonds d'actions étrangères | 30 % |
| Fonds d'actions canadiennes | 15 % |
| Fonds de biens immobiliers Investors | 10 % |

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire avoir accès à une grande variété de fonds qui investissent dans des titres à revenu fixe et des titres de participation, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Puisque les fonds sous-jacents investissent dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

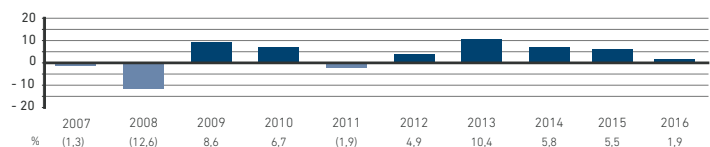
Cette section vous dit comment le fonds a joué pendant les dix ans passés. Les rendements sont présentés après déduction des RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. Aussi, les rendements réels après impôt dépendent de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans aurait un placement d'une valeur de 1 290 \$ au 31 décembre 2016, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé d'environ 2,6 %.

Rendements annuels (%)

Le graphique suivant montre le rendement du fonds pour chaque exercice indiqué. Sur ces périodes, la valeur du fonds a clôturé à la hausse à sept reprises, et à la baisse à trois reprises.



Quel est le degré de risque?

| | | | | |
|--------|-----------------|--------|----------------|-------|
| Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé |
|--------|-----------------|--------|----------------|-------|

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour de plus amples renseignements.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie, mais exclut le coût des options de garantie additionnelles. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Combien cela coûte-t-il?

Au moins l'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez consulter la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller.

FRAIS D'ACQUISITION :

| Options de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment ça fonctionne |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Option avec frais d'acquisition différés (FAD) (aussi référé à comme tôt les frais de rachat anticipé) | Si vous demandez le rachat d'unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 4,50 % moins de 2 ans, vous payez 4,25 % moins de 3 ans, vous payez 3,90 % moins de 4 ans, vous payez 3,50 % moins de 5 ans, vous payez 3,00 % moins de 6 ans, vous payez 2,35 % moins de 7 ans, vous payez 1,50 % 7 ans et plus, vous payez 0,00 % | <ul style="list-style-type: none">• Si vous achetez des titres du Fonds assortis de l'option sans frais, le Groupe Investors pourrait verser à votre conseiller une prime de vente pouvant atteindre 2,50 %. Le Groupe Investors pourra verser à votre conseiller un montant supplémentaire pouvant atteindre 40 % de la prime de vente si ce dernier compte moins de quatre années de service.• Les FAD ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Tous les FAD que vous versez sont remis au Groupe Investors.• Le calendrier des FAD est établi selon la date à laquelle vous avez investi la prime.• Vous pouvez, chaque année, faire racheter une partie de vos unités, sans payer de frais de rachat anticipé.<ul style="list-style-type: none">• Dans le cas de RCF, il est de 10 % de la valeur demarché de vos unités.• Dans le cas des FRF, il est de 20 % de la valeur demarché de vos unités. |

FRAIS PERMANENTS DU FONDS :

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend aussi les frais d'assurance pour la garantie choisie, mais exclut le coût des options de garantie additionnelles. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter au contrat d'assurance.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais suivants. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

| Garanties de la police | Ratio des frais de gestion (RFG %) | Frais des avantages garantis améliorés |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------|
| Garantie applicable à l'échéance de 75 % et garantie applicable à la prestation de décès de 75 % | 2,87 | n/a |
| Garantie applicable à l'échéance de 100 % et garantie applicable à la prestation de décès de maximum 100 % | 2,87 | 0,20 % |

Commission de suivi

Le Groupe Investors verse la commission de suivi à votre conseiller, à partir des honoraires reçus du fonds en contrepartie des services qui vous sont fournis, tant que vous détenez des unités du fonds. Fondée sur la valeur de vos placements, la commission de suivie correspond à ce qui suit :

- Jusqu'à concurrence de 0,47 % par année.

Autres frais :

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais de négociation à court terme | Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds. Ces frais sont remis au fonds. |

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et annuler la police de fonds distincts ou toute prime subséquente versée à l'égard de la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première de ces éventualités : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande d'annulation doit être faite par écrit, soit par courriel, par télécopie ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime annulée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande, si la valeur a diminué. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements

Communiquez avec le Groupe Investors ou votre conseiller pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information sur le Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Au Québec :
Groupe Investors
2001, boulevard Robert-Bourassa,
bureau 2000
Montréal, Québec H3A 2A6

1-800-661-4578

www.groupeinvestors.com

Ailleurs au Canada :
Investors Group
447 Portage Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 3H5

1-888-746-6344